



Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 18 décembre 2020

Membres présents: Irène DAVID, Corine MOLINS, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Francis GERARD, Lucas GRESSIER, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN.

Membres absents excusés : Isabelle RIBEIRO, David BEAUVISAGE.

Invité absent : Loïc HAVARD

Ouverture de réunion en visioconférence ZOOM, à 18h35.

Le compte rendu de la réunion du 10 novembre 2020 est approuvé par les membres présents.

Informations du Président (Tony MARTIN) :

- **Statistiques :** le comité compte 769 licenciés (contre 981 l'an passé).
- **L'assemblée générale de la ligue** a vu l'élection de Corine MOLINS (représentante de notre département) ; Christian BRIFFEUIL succède à Jean DOUILLY à la présidence. M. DOUILLY demeure président de l'instance régionale de discipline ; Georges GAUTHIER, réélu trésorier, présidera la commission d'attribution des subventions de l'Agence Nationale des Sports (ANS).
- **A l'AG fédérale,** Gilles ERB succède à Christian PALIERNE.
- La FFTT a publié ses préconisations pour la **phase 6 de la crise sanitaire** (édition du 15 décembre 2020, ci-jointe) ; la prochaine étape, fixée au 20 janvier 2021, sera fonction de l'évolution de l'épidémie ; les compétitions dont le maintien est envisagé sont le critérium fédéral, le championnat par équipes (avec une seule phase pour toute la saison) et des compétitions de jeunes (challenge LEMAIRE, Interclubs). Le calendrier remanié sera communiqué après le 20 janvier.

Prochaines réunions (sous réserve de modifications) : 19 février, 2 mars 2021.

Réunion close à 19h50.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN





GUIDE DE REPRISE D'ACTIVITE

SAISON 2020 – 2021

Phase 6 - Edition du 15 décembre 2020

Suite à la publication du décret du 15 décembre, et en complément, du guide et du tableau des déclinaisons sanitaires du ministère des Sports du 15 décembre 2020.

sports.gouv.fr/IMG/pdf/decisionssanitairestableau-2.pdf
fftt.com/site/jouer/services-clubs/informations-coronavirus

REMARQUES LIMINAIRES

Depuis le confinement du 28 octobre et l'arrêt du sport, sauf pour les publics prioritaires, l'ouverture aux mineurs constitue une reprise progressive qui devrait nous permettre de reprendre en janvier, sous réserve d'une évolution favorable de la crise sanitaire.

Ainsi, à partir du 15 décembre, la pratique du tennis de table est permise pour les **publics mineurs si elle est encadrée par un éducateur sportif diplômé** (diplôme d'Etat, tout diplôme fédéral), dans le respect des consignes sanitaires précisées dans ce guide et du couvre-feu.

- Propositions faites dans l'état actuel des consignes gouvernementales.
- Tenir compte également des consignes locales.
- Possibles adaptations selon l'évolution de ces consignes fédérales servant de préconisations pour déclinaison régionale, départementale ou locale en indiquant le niveau de décision.
- Assurer une veille réglementaire régulière.

1 - ACCUEIL DANS LES CLUBS

- **Ouverture de la salle :**
 - ✓ S'appuyer sur les guides ministériels et leur application pour le tennis de table indiquée dans les consignes sanitaires préparées par la FFTT, pour expliquer aux municipalités comment la protection des licenciés est prise en compte.
 - ✓ Vestiaires et douches accessibles dans le strict respect des protocoles sanitaires.
 - ✓ Respect du couvre-feu.
- **Encadrement obligatoire par un éducateur sportif diplômé**
 - ✓ Tous diplômés d'Etat et tous diplômés fédéraux.
- **Licence - Certificat médical :**
 - ✓ Licence obligatoire pour la pratique.
 - ✓ Validité du certificat médical : 3 ans.
 - ✓ Mais consignes particulières pour les personnes ayant été atteintes par le Covid-19 :
<http://www.fftt.com/site/actualites/2020-08-19/renouvellement-licences-saison-2020-2021>.
- **Favoriser le respect des gestes barrières :**
 - ✓ Distanciation physique.
 - ✓ Pas de poignée de main.
 - ✓ Port du masque obligatoire en dehors des phases de jeu.
 - ✓ Lavage de main ; le port de gants est inutile.
 - ✓ Limitation du nombre de personnes ; éviter le brassage des participants.
 - ✓ Affichage des consignes dans les salles (affiche FFTT).
<http://www.fftt.com/site/jouer/services-clubs/informations-coronavirus>
- **Référent Covid : un (ou plusieurs par club) présent obligatoirement aux heures d'ouverture de la salle.**
 - ✓ Responsabiliser les participants en leur faisant valoir le principe de précaution : ne pas venir à la salle en cas de doute sur son état de santé.
 - ✓ Etablir une liste nominative des participants à chaque séance.
 - ✓ Pour les cas positifs connus après la séance : prendre contact avec l'ARS.
- **Gestion des cas positifs ou cas contact**
 - ✓ L'application TousAntiCovid est utile et à promouvoir.
 - ✓ L'attention des encadrants et des pratiquants doit être attirée sur tout signe physique inhabituel (fatigue excessive, rythme cardiaque anormal, toux, perte de goût ou d'odorat...).
 - ✓ La gestion des cas positifs ou cas contact est décrite dans le document « Gestion cas – suspicion » :
http://www.fftt.com/doc/FFTT_2020-2021_gestion_cas_de_suspicion_2020907.pdf



2 – LES ENTRAÎNEMENTS – PRATIQUE EN SALLE DES MINEURS

- Le protocole précédent relatif à l'entraînement est revu : détails dans le document : http://www.fftt.com/site/medias/shares_files/affiche-de-reprise-phase-6-fftt-3199.pdf
- Nettoyer tout le matériel (tables, séparations) au montage, ainsi que les balles entre chaque créneau et lors du démontage de la salle.
- Mettre à disposition de tous un moyen pour se nettoyer les mains.
- Les encadrants doivent porter un masque.
- Insister sur le port du masque obligatoire, ainsi que sur la distanciation de 2 mètres, en dehors des séquences de jeu.
- Rappeler que le matériel (raquette, serviette, bouteille d'eau) doit être personnel.
- Rappeler que les joueurs ne doivent pas s'essuyer les mains sur la table ni souffler sur la balle.
- **Eviter les doubles.**

3 – LES COMPÉTITIONS

Les compétitions ne sont pas autorisées sauf pour le Sport professionnel et de haut niveau avec l'encadrement nécessaire

4 – AUTRES

Formations - Réunions

- Privilégier la visio-conférence.